



Zoning Industriel des Hauts-Sarts
Rue de Hermée 225
4040 HERSTAL
TVA BE0507 735 513
Tel 04/230.33.00
E-Mail secretariat@pro-control.be



N° 605-INSPI

Date d'émission : 15-01-2025

Date de visite le(s) : 15-01-2025	Adresse de visite : 4830 LIMBOURG Guillaume Maisier 25				
Agent-visiteur : Jérôme Vanloo	Propriétaire : PESCH Egon , 4830 LIMBOURG Guillaume Maisier 25				
Réf :	Demandeur: PESCH Egon				
EAN : /	Installateur : /				
T.V.A. Installateur : /					
GRD : ORES	Compteur n° : 4229827	Index Ⓛ:	097198.1 (kWh)	Index Ⓜ:	032480.5 (kWh)
<input type="checkbox"/> Voir index compteur sur photo(s) en annexe.	Injection :	Index Ⓛ:	/ (kWh)	Index Ⓜ:	/ (kWh)

RAPPORT DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE DOMESTIQUE A BASSE TENSION ET A TRES BASSE TENSION**Identification de l'objet :**

Réglementation appliquée : RGIE Livre 1

Appareils de mesure utilisés : Matériel standard attribué à l'agent-visiteurType de contrôle : Check-list : DTT-C-E-10 DTT-C-E-11 DTT-C-E-12 (L1 7.112.) DTT-C-E-13 (L1 7.22.) Contrôle de conformité avant mise en usage (L1 6.4.) Visite de contrôle (L1 6.5.) Visite de contrôle d'une ancienne installation pour renforcement (L1 8.4.1.) Visite de contrôle d'une ancienne installation pour vente (L1 8.4.2.) Visite de contrôle d'une ancienne installation (L1 8.4.3.)**Dispositions dérogatoires:** Anciennes installations (L1 8.2.1.) Ancien RGIE (L1 8.2.2.) Entamée avant le 01/06/2023 (L1 6.5.8.1.) selon les informations du client.**Type d'installation:** Nouvelle Existante Modification ExtensionType d'habitation : maison appartement lieu destiné à usage privatifRaccordement: tension: 1N400 2x230 3x230 3N400 AC DC Fréquence : 50 Hz

Schéma liaison à la terre : TT

Protection raccordement : existante: 20 A – à placer prévue max : A – selon devis GRDCâble alimentation tableau principal 4X10 mm², type : VFVR Inter sec général : 40 A, Δ In : 300 mA, type : A BType prise de terre : Nature : piquets / Terre commune / Localisation du sectionneur de terre : Extérieure

Nombre de tableaux : 1 ; Nombre de circuits terminaux : 11 ; Mesures : Ra = 38.7 Ω ; Ri = 2.54 MΩ des N° circuit(s) : Ri Global

DESCRIPTION : Voir plans de position & schémas visés voir annexes réf : du Voir croquis réalisés

Borne: * (N)ouvelle (E)xistante (R)emplacement / Type: (C) Charge véhicule (C+R) Charge véhicule + Réinjection des batteries

Borne	Pmax (kW)	Type	Marque / Modèle	N° de série	Protection aval: type + I _n (A)
* / N°					
* / N°					

PV: *(N)ouvelle (E)xistante (R)emplacement

* / Nb panneaux : de	Wc / total : 0	Wc	P Total : 0	Wc	* / Cpt vert 1 N°:	Index :	(kWh)
* / Nb panneaux : de	Wc / total : 0	Wc			* / Cpt vert 2 N°:	Index :	(kWh)
* / Nb panneaux : de	Wc / total : 0	Wc			* / Cpt vert 3 N°:	Index :	(kWh)
Onduleur	S _{max} (VA)	I _{ac} (A)	Marque / Modèle	S _{max} Total: 0	VA	N° de série	Protection aval: type + I _n (A)
* / N°							
* / N°							
* / N°							

DDR installés sont adaptés à la valeur de la résistance de dispersion de la prise de terre

Protections installées contre les surintensités sont adaptées aux sections des circuits qu'elles protègent

Exécution de l'installation électrique conformément aux plans et schémas

Matériel installé correspond aux facteurs d'influences externes présents

Protection contre les chocs électriques par contacts directs et indirects

Continuité des liaisons équipotentielles principales, supplémentaires et des PE des Prises de courant et appareils de classe I

Etat du matériel électrique fixe (fixations, détérioration,...)

Contrôle visuel du matériel fixe ou installé à poste fixe ou mobile pouvant présenter des dangers pour les personnes et les biens

Contrôle du fonctionnement des DDR par leur bouton test ou via un courant de défaut

Test du système automatique de sectionnement (moins de 5 secondes)

 INFRACTIONS voir annexe DTT_INF_E_20 voir Liste ci-dessous Néant :

testes

 REMARQUES voir annexe DTT_INF_E_20 voir Liste ci-dessous Néant :**CONCLUSION :** (devoirs du propriétaire, gestionnaire ou exploitant : voir page 2) Seules les parties visibles et accessibles de l'installation ont pu être vérifiées.

- L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. La prochaine visite de contrôle est à effectuer avant le scellé(s). Les schémas, unifilaire(s) et de position, ont été visés et sont signés par les personnes intéressées.
- L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. L'installation ne peut être mise en usage Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.
- Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le 15/01/ 2026
- Une nouvelle visite de contrôle est à exécuter par un organisme agréé au terme du délai de 18 mois prenant cours le jour de l'acte de vente.

Annexes au présent rapport : Néant Plans de position et Schémas DTT_INF_E_20 Autres : Photo

Nom et visa de l'agent-visiteur :

Pour PROCONTROL ASBL

Jérôme Vanloo

Nom et visa du demandeur si présent:

PESCH Egon

SYSTÈME DE MISE À LA TERRE	
<input type="checkbox"/> BT100	Absence d'installation de mise à la terre, veuillez y remédier d'urgence. (L1 5.4.2)
<input type="checkbox"/> BT101	Veuillez localiser le sectionneur de terre BT. (L1 5.4.3.5)
<input type="checkbox"/> BT102	Veuillez placer un sectionneur de terre (barrette de sectionnement). (L1 5.4.3.5)
<input type="checkbox"/> BT103	Le sectionneur de terre est cassé et/ou corrodé, à remplacer. (L1 5.4.3.5)
<input type="checkbox"/> BT104	Continuité entre l'amont et l'aval sur le sectionneur de terre ouvert, veuillez y remédier pour une mesure de terre possible. (L1 5.4.3.5)
<input type="checkbox"/> BT105	La prise de terre est traversée par un courant de défaut, y remédier d'urgence. (L1 4.2.3.1)
<input checked="" type="checkbox"/> BT109	La valeur de la résistance de dispersion de la prise de terre BT doit être de maximum 30 Ohms ou inférieure à 100 Ohms avec des mesures complémentaires. (L1 4.2.4.3.b)
<input type="checkbox"/> BT110	La prise de terre commune a une valeur de résistance de dispersion inférieure ou égale à 30 Ohms. (L1 5.4.2.1c2)
<input type="checkbox"/> BT114	La section minimum du conducteur de terre, entre la prise de terre et le sectionneur-terre, doit être de 16 mm ² si les conducteurs sont en cuivre et munis d'un revêtement les protégeant contre la corrosion, 25 mm ² en cuivre nu, 50 mm ² en aluminium ou acier. (L1 5.4.2.2)
<input type="checkbox"/> BT115	Dans les lieux domestiques, seuls les conducteurs de protection en cuivre sont admis. (L1 5.4.3.1)
<input type="checkbox"/> BT116	Le conducteur de terre isolé doit être de couleur jaune/vert. (L1 5.1.6.2)
<input type="checkbox"/> BT117	Remplacer le conducteur isolé jaune/vert utilisé comme conducteur actif. (L1 5.1.6.2)
<input type="checkbox"/> BT118	Tous les conducteurs de terre jaune/vert de câbles des circuits de départ doivent être raccordés à la barrette de terre du tableau BT ; y remédier d'urgence. (L1 4.2.3.2)
<input type="checkbox"/> BT119	La section minimum du conducteur de protection et/ou PEN doit être soit égale à la section des conducteurs actifs si les conducteurs actifs ont une section inférieure ou égale à 16 mm ² , soit de 16 mm ² si les conducteurs actifs ont une section comprise entre 16 et 35 mm ² , soit égale à la moitié de la section des conducteurs actifs si les conducteurs actifs ont une section supérieure à 35 mm ² . (L1 5.4.3.2)
<input type="checkbox"/> BT122	Tous les conducteurs de protection PE doivent être convenablement protégés contre les contraintes mécaniques et les effets chimiques et électrochimique. (L1 5.4.3.4)
<input type="checkbox"/> BT123	Il est interdit d'interrompre le circuit de protection lors de l'enlèvement d'une machine ou d'un appareil. (L1 5.4.3.6)
<input type="checkbox"/> BT124	La continuité du conducteur PE doit absolument être garantie dans le temps : veuillez y remédier d'urgence. (L1 5.4.3.6)
<input type="checkbox"/> BT125	Rupture de la continuité des conducteurs de protection : veuillez y remédier d'urgence. (L1 5.4.3.6)
<input type="checkbox"/> BT126	Rupture de la continuité des liaisons équipotentielles principales : veuillez y remédier d'urgence. (L1 5.4.4.1)
<input type="checkbox"/> BT127	Veuillez réaliser et/ou compléter les liaisons équipotentielles principales. (L1 5.4.4.1)
<input type="checkbox"/> BT128	La section minimale de liaisons équipotentielles principales est au moins égale à la moitié de celle du plus gros conducteur PE de l'installation avec un minimum de 6 mm ² . (L1 5.4.4.1)
<input type="checkbox"/> BT129	Toutes les liaisons équipotentielles principales n'ont pas été localisées. (L1 5.4.4.1)
<input type="checkbox"/> BT130	Rupture de la continuité des liaisons équipotentielles supplémentaires : veuillez y remédier d'urgence. (L1 5.4.4.2)
<input type="checkbox"/> BT131	Veuillez réaliser et/ou compléter les liaisons équipotentielles supplémentaires. (L1 5.4.4.2)
<input type="checkbox"/> BT132	La section minimale de liaisons équipotentielles supplémentaires est au moins égale à la moitié de celle du plus gros conducteur PE de l'installation avec un minimum de 4 mm ² ou 2,5 mm ² sous protection mécanique. (L1 5.4.4.2)
<input type="checkbox"/> BT133	Toutes les liaisons équipotentielles supplémentaires n'ont pas été localisées. (L1 5.4.4.2)
<input type="checkbox"/> BT134	Tous les tableaux et coffrets métalliques doivent être mis à la terre. (L1 5.4.4.2)
<input type="checkbox"/> BT135	Tous les chemins de câbles métalliques à relier à la terre. (L1 5.4.4.2)
<input type="checkbox"/> BT138	Rupture de liaison de terre sur les prises de courant. (L1 5.3.5.2.b)
<input type="checkbox"/> BT139	Toutes les prises de courant doivent être munies d'une broche de terre. (L1 4.2.4.3a)
<input type="checkbox"/> BT140	Une liaison équipotentielle supplémentaire relie tous les éléments conducteurs étrangers et les masses du matériel électrique situés dans les volumes 0,1, 1bis, 2 et 3. (L1 7.1.4.4)
<input type="checkbox"/> BT141	Le DDR doit être placé en amont des canalisations de classe I (XFBV, EVAVB, ...). (L1 4.2.4.3a)
<input type="checkbox"/> BT142	Toutes les masses protégées par le même DDR doivent être interconnectées avec la même prise de terre. (L1 4.2.4.3a)
TABLEAUX	
<input type="checkbox"/> BT300	Tous les tableaux de répartition sont en matière incombustible, non hygroscopique et offrent une résistance mécanique suffisante. (L1 5.3.5.1a)
<input type="checkbox"/> BT301	Tous les tableaux de répartition et de manœuvre sont installés de manière à rendre aises leur manœuvre, leur surveillance et leur entretien ainsi que l'accès au matériel électrique dans ces tableaux. Dans les installations domestiques, les tableaux de répartition et de manœuvre sont facilement accessibles sans moyens spéciaux. (L1 5.3.5.1c)
<input type="checkbox"/> BT302	Dans les installations domestiques, les tableaux de répartition et de manœuvre sont de classe I ou II, avec paroi arrière et porte. (L1 5.3.5.1a)
<input type="checkbox"/> BT303	Tous les tableaux de répartition et de manœuvre sont repérés de manière claire, bien visible et indélébile. (L1 3.1.3.3a)
<input checked="" type="checkbox"/> BT304	La tension d'alimentation doit être indiquée clairement de manière apparente sur chaque tableau de répartition et de manœuvre. (L1 3.1.3.3a)
<input type="checkbox"/> BT309	Tous les circuits en amont du disjoncteur-interrupteur général sont à repérer avec la mention "Toujours sous tension" (L1 3.1.3.1.)
<input checked="" type="checkbox"/> BT310	Veuillez compléter le repérage des circuits. (L1 3.1.3.1)
<input checked="" type="checkbox"/> BT311	Repérer les circuits de manière claire et durable. (L1 3.1.3.1)
<input type="checkbox"/> BT312	Repérage des circuits incorrects : à remettre à jour. (L1 3.1.3.1)
<input type="checkbox"/> BT315	Tableau BT à nettoyer et/ou à dé poussié rer. (L1 9.1.1.)
<input type="checkbox"/> BT317	Obturer presse-étoupe d'attente du tableau. (L1 5.2.6.1)
<input type="checkbox"/> BT318	Obturer les entrées de câbles d'attente du tableau. (L1 5.2.6.1)
<input type="checkbox"/> BT319	Intensité nominale de l'interrupteur général du tableau trop faible, à adapter. (L1 4.4.3.2)
<input type="checkbox"/> BT320	Tous les sections de portages doivent correspondre au courant admissible Iz dans les canalisations. (L1 4.4.1.5)
<input type="checkbox"/> BT322	Dans les installations électriques des lieux domestiques, l'interrupteur-sectionneur général est d'une intensité nominale appropriée à l'installation sans être inférieure à 40 A. (L1 5.3.5.1b)
<input type="checkbox"/> BT323	Tous les appareils de protection et de manœuvre relatifs à des circuits dont l'énergie est soumise à des tarifs différents sont groupés sur des panneaux distincts, écartés les uns des autres de 10 cm au moins, ou dans des tableaux de répartition et de manœuvre distincts. (L1 5.3.5.1c)
DOSSIER	
<input checked="" type="checkbox"/> BT400	Plan schématique et/ou descriptif à mettre à jour. (L1 3.1.2.1)
<input type="checkbox"/> BT401	Destination du circuit d'après le plan schématique incorrect : à modifier. (L1 3.1.2.1)
<input type="checkbox"/> BT404	Toute installation électrique fait l'objet d'un ou plusieurs schémas de circuits et plans de position. (L1 3.1.2.1a)
<input type="checkbox"/> BT405	Tous les schémas, les plans et les documents reprennent de manière unique le numéro, la version et la date de la version. (L1 3.1.2.)
<input type="checkbox"/> BT414	Tous les schémas unifilaires et les plans de position doivent être signés et datés par la personne responsable de l'exécution des travaux. (L1 3.1.2.1a)
<input type="checkbox"/> BT415	Tous les symboles à utiliser pour établir les schémas unifilaires et les plans de position d'une installation électrique domestique sont mentionnés dans le chapitre 2.13. S'il n'y a aucun symbole enregistré dans le tableau 2.23, tout autre symbole clairement identifiable et défini dans la légende des schémas unifilaires et des plans de position, peut être utilisé sur les schémas unifilaires et les plans de position d'une installation électrique domestique. (L1 3.1.2.1a)
<input type="checkbox"/> BT416	Pour les schémas unifilaires et les plans de position, chaque circuit élémentaire est identifié par une lettre majuscule de l'alphabet. Chaque point lumineux et chaque socle de prise de courant sont identifiés par un numéro donnant l'ordre dans lequel on rencontre ces éléments. (L1 3.1.2.1a)
<input type="checkbox"/> BT417	Toute ancienne partie de l'installation électrique dont la réalisation sur place a été entamée avant le 1/10/1981 et figurant sur les schémas unifilaires est indiquée par un cartouche à l'intérieur duquel il est mentionné « partie ancienne ». (L1 3.1.2.1a)
<input type="checkbox"/> BT418	Toute ancienne partie de l'installation électrique dont la réalisation sur place a été entamée avant le 1/10/1981 et figurant sur les schémas unifilaires est indiquée par un cartouche à l'intérieur duquel il est mentionné « partie ancienne ». (L1 3.1.2.1a)
<input type="checkbox"/> BT419	Tous les schémas unifilaires relient au moins les canalisations électriques (type, section, nombre des conducteurs et le mode de pose), les dispositifs de protection (DDR et disjoncteurs), les équipements (interrupteurs, boîtes de connexion, boîtes de dérivation, socles de prise de courant, points lumineux, les machines et appareils fixes et les sources (transformateur, panneau solaire, onduleur, batterie...)). (L1 3.1.2.2a)
<input type="checkbox"/> BT422	Veuillez nous fournir le ou les rapports de contrôle de conformité de l'installation électrique dont question au chapitre 6.4. (L1 9.1.2 - 3.)
CONTACT DIRECT	
<input type="checkbox"/> BT501	Le degré de protection des enveloppes et des obstacles est au moins égal à IPXX-B en BT. (L1 4.2.2.3)
<input type="checkbox"/> BT502	La protection contre les chocs électriques par contacts directs n'est pas assurée (Obturer les ouvertures dans le carton de protection). (L1 4.2.2.3)
CONTACT INDIRECT	
<input type="checkbox"/> BT600	Tous les mesures passives contre les contacts indirects ne sont pas assurées : placer le DDR dans un coffret de classe II en amont du TD de classe I. (L1 4.2.4.3)
<input type="checkbox"/> BT601	L'utilisation de machines et d'appareils électriques de classe 0 est interdite. (L1 4.2.4.3a)
<input type="checkbox"/> BT602	Tous les masses du matériel électrique à basse tension de la classe I sont reliées au conducteur de protection. (L1 4.2.4.3a)
<input type="checkbox"/> BT603	Tous les mesures adéquates sont prises pour que les bornes d'entrée du DDR soient inaccessibles. (L1 4.2.4.3b)
<input type="checkbox"/> BT608	L'installation électrique doit être indépendante vis à vis des autres installations. (L1 3.3.1.)
<input type="checkbox"/> BT609	Afin d'effectuer un contrôle complet, tout matériel électrique doit rester aisément accessible. (L1 5.1.5.1)
FACTEURS D'INFLUENCES EXTERNES, CIRCUITS DE SECURITE ET CRITIQUE	
<input type="checkbox"/> BT702	Le matériel installé ne correspond pas aux facteurs d'influences externes présents. (L1 9.1.6 & 5.1.4)
<input type="checkbox"/> BT703	Le matériel électrique est disposé et installé de telle sorte que ne soit pas générée la dissipation de la chaleur produite en service normal par ce matériel électrique. (L1 5.1.1.2)
<input type="checkbox"/> BT704	Le matériel électrique encastré dans des matériaux combustibles est pourvu d'une enveloppe en matériau non combustible, ignifugé, ou autoextinguible ou complètement séparé de ces matériaux combustibles par des éléments en matériaux non combustibles ignifugés, ou autoextinguibles. (L1 5.3.5.4c)
<input type="checkbox"/> BT705	Le matériel électrique en montage apparent sur des matériaux combustibles est pourvu d'une enveloppe en matériau non combustible, ignifugé ou autoextinguible ; où complètement séparé de ces matériaux combustibles par des éléments en matériaux non combustibles ignifugés, ou autoextinguibles. (L1 4.3.3.5a)
PROTECTIONS	
<input type="checkbox"/> BT900	Un DDR dont le courant de fonctionnement est au maximum 300 milliamperes est au moins placé à l'origine de l'installation électrique. (L1 4.2.4.3.b)

<input type="checkbox"/> BT901	Il est interdit de placer un dispositif de protection à courant différentiel résiduel de type A en amont d'un ou plusieurs matériels électriques susceptible d'être le siège d'un courant asymétrique engendrant des composantes continues supérieur à 6mA DC. (L1 5.3.5.3f)
<input type="checkbox"/> BT902	Les dispositifs de protection à courant différentiel-résiduel placés dans les installations domestiques sont au moins du type A; ceux qui sont placés en tête de l'installation électrique ont une intensité nominale au moins égale à 40 A. (L1 5.3.5.3.a)
<input type="checkbox"/> BT903	Les DDR ne fonctionnent pas en présence d'un courant de défaut. (L1 5.3.5.3k)
<input checked="" type="checkbox"/> BT904	Veuillez vérifier le raccordement correct des DDR ou leur fonctionnement. En effet, le bouton test ne fait pas déclencher le DDR. (L1 5.3.5.3k)
<input checked="" type="checkbox"/> BT905	Dans les installations électriques domestiques les circuits desservant : les lieux contenant une baignoire et/ou une douche, les lave-linges, les séche-linges, les lave-vaisselles, les éclairages et les socles de prise de courant non destinés à l'alimentation des appareils et des machines fixes ou à poste fixe doivent être protégé par un DDR 30mA maximum. (L1 4.2.4.3.b)
<input type="checkbox"/> BT906	Les dispositifs de protection à courant différentiel résiduel qui ne sont pas à sécurité positive sont interdits dans les lieux domestiques. (L1 5.3.5.3.h)
<input type="checkbox"/> BT907	Il est interdit de compromettre la sécurité qu'offre un DDR notamment en pointant par une liaison les bornes d'entrée et les bornes de sortie du DDR. (L1 5.3.5.3)
<input type="checkbox"/> BT908	Les DDR doivent assurer la coupure de tous les conducteurs actifs : phases et neutre. (L1 5.3.5.3c)
<input type="checkbox"/> BT911	Veuillez adapter l'intensité nominale maximale des disjoncteurs et/ou coupe-circuit fusibles à la section des canalisations. (L1 4.4.1.5)
<input type="checkbox"/> BT912	Les disjoncteurs et/ou fusibles de protection sont surdimensionnés : à remplacer. (L1 4.4.1.5)
<input type="checkbox"/> BT913	Circuits à équilibrer : les fusibles doivent être de la même intensité nominale. (L1 4.4.1.5)
<input type="checkbox"/> BT914	L'indication de l'amperage des fusibles et/ou disjoncteur n'est pas visible (L1 4.4.1.5).
<input type="checkbox"/> BT917	Dans les installations domestiques, seuls les coupe-circuits à fusibles ou petits disjoncteurs à broches et les petits disjoncteurs sont admis pour la protection des circuits (type D interdit). De plus, les bases et embases des coupe-circuits à fusibles ou petits disjoncteurs à broches doivent avoir des éléments de calibrage (L1 5.3.5.5.a).
<input type="checkbox"/> BT918	Il y a changement de section, prévoir une protection de surintensité ou bien protéger en amont pour la section la plus faible. (L1 4.4.3.1)
<input type="checkbox"/> BT919	Fusibles shuntés à remplacer. (L1 4.4.3.)
<input type="checkbox"/> BT920	Veuillez adapter l'intensité nominale des DDR : soit à l'intensité nominale du dispositif de protection à maximum de courant situé en amont des DDR ; soit à la somme des intensités nominales des circuits situés en aval du DDR. (L1 5.3.5.3.a)
<input type="checkbox"/> BT927	Chaque appareil ou machine (mobile) à poste fixe d'une puissance nominale supérieure ou égale à 2600 W est alimenté séparément par un circuit exclusivement dédié. (L1 5.2.1.2)
<input checked="" type="checkbox"/> BT928	Le lave-linge, le lave-vaisselle, le sèche-linge, la cuisinière électrique, la plaque de cuisson électrique et le four électrique sont alimentés séparément par un circuit exclusivement dédié. (L1 5.2.1.2)
<input type="checkbox"/> BT929	Les dispositifs de protection contre les surintensités ont un pouvoir de coupure minimal de 3000 A (marquage 3000 entouré par un rectangle pour les petits disjoncteurs) et les disjoncteurs de première ligne en aval du dispositif de protection contre les surintensités du gestionnaire de réseau de distribution, à l'exception des disjoncteurs à broches, sont pourvus d'un marquage conforme pour la classe de limitation d'énergie 3. (L1 5.3.5.5.e)
<input type="checkbox"/> BT930	Veuillez adapter la section des conducteurs afin de garantir le courant admissible dans cette canalisation conformément au tableau 4.11. (L1 4.4.1.5)
<input type="checkbox"/> BT931	Dans les installations domestiques et non-domestiques raccordées au réseau public de distribution, le dispositif de protection contre les surintensités du gestionnaire de réseau de distribution assure la protection contre les surcharges et les courts-circuits de la première canalisation électrique située en aval du coffret (avec ou sans comptage) du gestionnaire de réseau de distribution jusqu'au premier point de connexion, à condition que la nature, la composition et la section de cette canalisation électrique restent inchangées sur tout le trajet. (L1 5.3.5.5.j)
<input type="checkbox"/> BT932	Les dispositifs de protection à courant différentiel-résiduel et les dispositifs de coupure ont une résistance à une valeur R_{st} d'au minimum 22,5 kA2s pour un courant de 3000 A. La présence d'un marquage «3000 A 22,5 kA2s» pour les DDR ayant une intensité nominale $\leq 40A$. (L1 5.3.5.5.e)
<input type="checkbox"/> BT933	Il est autorisé de placer au maximum 8 circuits terminaux par dispositif de protection à courant différentiel-résiduel à haute ou très haute sensibilité. (L1 4.2.4.3.b)
CANALISATIONS	
<input type="checkbox"/> BT1000	Les conducteurs isolés et les câbles installés séparément ont au moins la caractéristique F1 ou au moins la classe Eca. (L1 5.2.7.2)
<input type="checkbox"/> BT1001	Les conducteurs isolés et les câbles installés en faisceaux ou en nappe ont au moins la caractéristique F2 ou au moins la classe Cca. (L1 5.2.7.3)
<input type="checkbox"/> BT1003	La section des conducteurs des circuits alimentant des socles de prises de courant doit être de minimum 2,5 mm ² : y remédier. (L1 5.2.1.2)
<input type="checkbox"/> BT1004	Le conducteur neutre doit être bleu. (L1 5.1.6.2)
<input type="checkbox"/> BT1005	Les conducteurs bleus sont réservés au neutre sauf si le circuit ne comporte pas de conducteur neutre. (L1 5.1.6.2)
<input type="checkbox"/> BT1006	Les conducteurs souples doivent être étamés ou pourvus de cosses à serfr. (L1 5.3.5.5.e)
<input type="checkbox"/> BT1007	Raccords sures à remplacer par des borniers réglementaires. (L1 1.4.1.3)
<input type="checkbox"/> BT1008	Les conduits doivent être conformes aux normes. (L1 5.2.9.3)
<input type="checkbox"/> BT1009	Il est interdit de fixer directement une canalisation électrique sur une canalisation d'eau, de gaz, d'air comprimé, ... (L1 5.2.8.)
<input type="checkbox"/> BT1010	Les canalisations électriques ne sont pas placées parallèlement au-dessous des canalisations pouvant donner lieu à des condensations (telles que canalisations d'eau, de vapeur ou de gaz...). (L1 5.2.8.)
ISOLEMENT	
<input type="checkbox"/> BT1100	Valeur du niveau d'isolement insuffisante (inférieure à 0,5 MΩ) - y remédier. (L1 6.4.5.1)
<input type="checkbox"/> BT1101	Isolement général de l'installation électrique non mesuré : installation en service. Veuillez nous contacter dès qu'un contrôle est possible. (L1 6.4.5.1)
<input type="checkbox"/> BT1102	Les mesures d'isolement ont été réalisées dans les limites des coupures de courant autorisées. (L1 6.4.5.1)
INSTALLATION	
<input type="checkbox"/> BT1200	Il est interdit : de supprimer, d'altérer ou de détruire tout système de protection de l'installation électrique. (L1 9.5.)
<input type="checkbox"/> BT1201	L'installation électrique doit être réalisée avec du matériel électrique sûr. (L1 1.4.2.1)
<input type="checkbox"/> BT1202	Les installations électriques et non électriques doivent être disposées de manière à éviter toute influence mutuelle dangereuse. (L1 3.3.1)
<input type="checkbox"/> BT1205	Dans les traversées de planches, la protection des canalisations contre les dégradations mécaniques et l'écoulement des liquides doit être assurée jusqu'au ras du sol fini. (L1 5.2.1.5)
<input type="checkbox"/> BT1208	Isoler ou enlever les conducteurs qui sont déconnectés et/ou non utilisés. (L1 1.4.2.1)
<input type="checkbox"/> BT1209	Câblage à remplacer correctement dans les goulottes. (L1 5.2.9.6)
<input checked="" type="checkbox"/> BT1211	Fixer correctement les câbles volants à l'aide d'attaches compatibles avec le câble. (L1 5.2.9.5)
<input type="checkbox"/> BT1212	Revoir la gaine du câble ou le conduit des conducteurs coupé trop court et améliorer l'introduction du câble dans le matériel. (L1 5.2.6.1)
<input type="checkbox"/> BT1213	Presse-étoupe, entrées de câbles manquants : à placer. (L1 5.2.6.1)
<input type="checkbox"/> BT1214	Prévoir un presse-étoupe adapté à la section du câble. (L1 5.2.6.1)
<input type="checkbox"/> BT1215	Obstruer les entrées de câbles non utilisées. (L1 5.2.6.1)
<input type="checkbox"/> BT1216	Réaliser les connexions dans des boîtes boîtiers armatures, pavillons de luminaire, ... selon les règles de l'art. (L1 5.2.6.1)
<input checked="" type="checkbox"/> BT1217	Équipement à refixer dans son bloch. (L1 5.3.5.2 & 5.3.5.4)
<input type="checkbox"/> BT1219	Équipement à refermer. (L1 1.4.2.1)
<input checked="" type="checkbox"/> BT1220	Les prises de courant avec uniquement des contacts de terre latéraux ne peuvent pas être installées dans les installations domestiques et/ou dans les installations non-domestiques sans personnel averti (BA4) ou qualifié (BA5). (L1 5.3.5.2)
<input type="checkbox"/> BT1221	En cas d'influence externe (AD2 a AD8), l'axe des alvéoles des socles de prises de courant se trouve à une hauteur d'eau au moins 0,25 m au-dessus du sol fini. (L1 5.3.5.2)
<input type="checkbox"/> BT1222	Le nombre de socles de prises de courant simples ou multiples est limité à huit par circuit. (L1 5.3.5.2.b)
<input type="checkbox"/> BT1223	Absence de repérage sur les conducteurs en DC et/ou les conducteurs actifs en AC. (L1 7.11.2)
<input type="checkbox"/> BT1224	Absence des panneaux d'avertissement des dangers liés à l'électricité, complétés par les indications suivantes : « Ne pas déconnecter en charge » et « installation électrique toujours sous tension » ou équivalentes, placées en des endroits judicieux. (L1 7.11.2)
<input type="checkbox"/> BT1225	Les machines et appareils fixes et les ensembles d'appareillage à basse tension doivent être repérés de manière claire, bien visible et indélébile par des repérages individuels. (L1 3.1.3.2)
<input type="checkbox"/> BT1226	Les prescriptions du livre1 sous-section 7.1.5.3b relatives au matériel électrique placé dans le volume 2 « salle de bain » ne sont pas remplies. (L1 7.1.5.3b)
<input type="checkbox"/> BT1227	Il est interdit de connecter une borne de charge sur une installation électrique fixe au moyen d'une prise de courant. (L1 7.22.3)
<input type="checkbox"/> BT1228	Un circuit dédié doit-être prévu pour chaque point de connexion des bornes de charge. (L1 7.22.3)
<input type="checkbox"/> BT1229	Pour les bornes de charge, chaque circuit dédié en courant alternatif est protégé individuellement par un dispositif de protection à courant différentiel-résiduel avec un courant de fonctionnement de maximum 30mA. (L1 7.22.4.1)
<input type="checkbox"/> BT1230	Pour les bornes de charge, chaque circuit dédié est protégé individuellement par un dispositif de protection adéquat contre les surintensités. (L1 7.22.4.2)
<input type="checkbox"/> BT1231	La borne de charge est protégée contre les influences externes prévisibles du lieu dans lequel la borne de charge est installée. (L1 7.22.5.1)
<input type="checkbox"/> BT1233	Le point de connexion est situé aussi près que possible de la place de stationnement pour la charge du véhicule électrique. (L1 7.22.5.3)
<input type="checkbox"/> BT1234	Les circuits alimentant les appareils d'éclairage sont au moins au nombre de deux circuits distincts pour les unités d'habitation qui comprennent plus de deux locaux et/ou emplacements. (L1 5.3.5.2.b)
GENERALITE	
<input type="checkbox"/> BT1300	Les installations ci-après, n'ont pas fait l'objet de ce contrôle (
<input type="checkbox"/> BT1301	Le test de fonctionnement du relais de découplage a été réalisé.
<input type="checkbox"/> BT1302	Le bien était meublé/habité lors de notre passage
<input type="checkbox"/> BT1303	La valeur de la résistance de dispersion de la prise de terre BT doit être de max 30 Ohms ou inférieur à 100 Ohms avec des mesures complémentaires. (L1 4.2.4.3.b.) Néanmoins, une tolérance de 10% dû aux conditions atmosphériques et aux appareils de mesure est prise en compte lors du contrôle. Nous vous conseillons d'améliorer la valeur mesurée afin de garantir une résistance de dispersion de la prise de terre BT inférieure ou égale à 30 Ohms en toutes circonstances.
<input type="checkbox"/> BT1304	Les points lumineux étaient raccordé à l'aide de douilles, qui satisfont aux prescriptions des normes y relatives homologuées par le Roi ou enregistrées par le NBN ou qui répondent à des dispositions assurant un niveau de sécurité équivalent à celui défini dans ces normes, dans l'attente des appareils d'éclairages définitif afin de réaliser le contrôle de conformité avant mise en usage. (L1 4.2.4.3.a)
DEROGATION	
<input type="checkbox"/> BT1501	Le point ... de la disposition dérogatoire n'est pas respecté.

ERROR: undefined
OFFENDING COMMAND: Sans

STACK:

/AAAAAAB+*Microsoft
/FontName